

## Créer des néologismes sur des idées abstraites ; cas particulier des adjectifs

### Introduction

La pauvreté du lexique wallon en adjectifs a été relevée par Remacle (*Syntaxe*, I. p. 135, 1952). Il y note l'absence de traductions pour des adjectifs comme « chaste », « sobre », (témoin) « oculaire », (chaire) « magistrale ». L'idée se diffusa sans rencontrer d'opposition dans les milieux « waloneus ».

Plus généralement, Léonard (*Lexique namurois*, 1969), secondé par Jean Guillaume, en introduction de son index alphabétique français, se croit obligé de déclarer : « On a dégagé les idées et les mots principaux, en éliminant les termes savants et abstraits qui ne trouvent pas leur correspondant dans nos dialectes. » (p. 934).

Ces affirmations sont-elles bien vraies ? Et alors, quelle audace, quelle témérité que celle de Romain Berger et du groupe « Fête aux langues de Wallonie » de mettre comme thème au concours de « noumots » 2019 : les valeurs, les sentiments et les qualificatifs abstraits.

Pour moi, les deux affirmations ci-dessus relèvent plutôt d'une comparaison biaisée entre des langues à des stades différents de développement : le français, développé dès le 17<sup>e</sup> siècle pour Remacle, l'allemand, qui s'est « littérisé » au 18<sup>e</sup> s. pour le lexique de Hallig et von Wartburg sur lequel se base Léonard.

Si on avait compté la proportion d'adjectifs dans la « protolittérature » française — je pense à des ouvrages comme « Gargantua et Pantagruel » — correspondant à un stade « naturel » du français, peut-être aurait-on trouvé la même faiblesse en concepts abstraits. Gargantua mangeait des « montagnes de saucisses » et non « une quantité incommensurable de produits agro-alimentaires carnés ».

De plus, beaucoup de mots abstraits formés avec l'officialisation du français l'ont été avec des radicaux et des affixes grecs et latins. Donc on ne peut pas dire que ce soit le français *per se* qui soit riche en adjectifs et autres mots abstraits, mais que c'est une politique linguistique de l'état français qui a conduit à créer des néologismes pour qui dit enrichir, qui dit compliquer la langue. Et ainsi, créer des sociolectes.

### Sociolectes ?

Une preuve flagrante de ce mécanisme vient de m'être confirmé (hors du champs sémantique). Déjà dans les années 1990, Andrée Bacq m'avait signalé que l'accord du participe passé employé avec « avoir » avec le COD placé avant avait été inventé de toute pièce afin de créer une différence de langage entre les milieux cultivés et les autres. Philippe Boula de Mareüil, le créateur de l'Atlas sonore des langues de France, vient de me le confirmer. Cette règle a été calquée de l'italien et ramenée d'un voyage en Italie d'un nommé Clément Marot. Et de convaincre certains milieux élitistes comme quoi il fallait l'imposer en français.

## Rivnans drî rinne [revenons à nos moutons]

Cette longue introduction était destinée à montrer que ce n'est pas le wallon en tant que langue qui est pauvre en adjectifs et autres mots abstraits, mais le type de développement qu'il a connu, particulièrement au 20<sup>e</sup> siècle.

En effet, en fin de 19<sup>e</sup> siècle, une série d'écrivains s'étaient mis à créer de nouveaux mots pour désigner des idées abstraites : **tinrûlisté**, **disseulance**. Y compris des adjectifs : **mirâcolieus**, **plantiveus** (Piron, 1939, *Formation de la langue littéraire des écrivains liégeois*). Mais certaines créations ne respectant pas les règles morphologiques du wallon, il fut mis un halte-là à la créativité des auteurs, en même temps que fut exigé une hyperdialectalisation des écrits (Hendschel, 1997, *École dialectologique et génération 48*).

Ce n'est que depuis la fin du 20<sup>e</sup> siècle qu'on voit un nouvel intérêt pour la création néologique. Tout d'abord comme faits littéraires isolés (**forvuzion**, **harloucrale**, Albert Maquet, années 1990). Puis à large échelle, allant de pair avec la normalisation de la langue (Mahin, 1999, *Ké walon po dmwin*, pp. 290-316). De plus, au 21<sup>e</sup> siècle, on voit des lexicologues produire quantité d'extensions de sens et de dérivés naturels (Gilliard, *Complément au dictionnaire wallon*, 2012). Puis des sociétés littéraires organisent des concours de néologismes (Djâzans walon, La Wallonne, Fête aux langues de Wallonie).

C'est dans le cadre du 5<sup>e</sup> concours de cette dernière que je vous propose de voir comment créer le plus efficacement possible de nouveaux adjectifs en wallon.

## 1. Locutions adjectivales

La méthode la plus naturelle pour rendre toute une série d'adjectifs français sans équivalent direct en wallon est assurément de créer une locution adjectivale.

(équipe) néo-zélandaise => (ekipe) **del Nouve Zelande**  
(manne) céleste => (amagnî) **tcheu do cir / toumé do stoelfi**  
(maladie) nosocomiale => (maladeye) **d' ospitâ**  
(by-pass) coronaire => houte-passaedje **d' ene artere do cour**

L'avantage, c'est que l'énoncé est clair dans les exemples wallons, et opaque (particulièrement les deux derniers) pour l'expression française à traduire.

L'inconvénient, c'est ces groupes deviennent rarement des lexèmes (entrée d'un dictionnaire).

Notons que :

- pour les formes à deux mots, on pourrait envisager de les unir par un trait d'union, ou d'en faire un seul mot composé. Ainsi, « dospitâ » a été sacré médaille d'or du [concours de 2016](#).
- Les lexiques en ligne éditent de semblables « addjectivres » (locutions adjectivales) comme entrées lexicales :
  - del Nouve Zelande (à : [Li Nouve Zelande](#))
  - prochain => [ki vént](#)

## 2. Calques wallonisés

Le problème des calques wallonisés ne sera pas discuté ici. Notons que, dès les premiers écrits en wallon, ils existent déjà : « opéra **burlesse** » (Simon de Harlez, 1765).

Les écrits wallons actuels utilisent couramment certains adjectifs en -ike : « ôre **cronolodjike**, **alfabetike** » ; « **tîpîke** » (86 emplois dans la Wikipédia en wallon au 20 janvier 2019), « programe **infôrmatike** ». Ils s'ajoutent aux autres bien établis comme « **catolike** », « **electrike** », « bombe **atomike** ».

On pourrait aussi difficilement les refuser dans des expressions figées comme « paradis **teresse** », « fiesse **nâcionâle** », « tchanteu **comike** », « elle est feye **unike**, elle ârè l' tchambe et l' botike ».

Notons que les wallonisations récentes ont pu apporter une touche d'originalité inattendue : ainsi, « lingaedje **oficir** » a été préféré au calque à peine modifié « *oficiel* ». Ou encore « **bedje** » plutôt que « *bêlje* » (bêlche).

Le seul bémol à mettre à ces créations, c'est que les jurys des concours de néologismes ne vont pas les privilégier pour l'attribution des médailles.

Mais ils pourraient éventuellement accorder leurs faveurs à des types mixtes comme « **éndjolike** », alternatif de « infôrmatike ».

### 3. Dérivés

L'examen des quelques 50 participations aux 4 derniers concours de néologie de la Fête aux Langues de Wallonie nous conduit à la conclusion suivante : **la voie de la dérivation a été sous-exploitée.**

Quand elle a été utilisée, il s'est agi de dérivés très naturels, souvent en -aedje (**naiviaedje** di plaijhance pour « croisière », **egurniyaedje** pour « archives »), parfois en -ea (**brouxhtea** pour « balai mécanique »).

Mais les mots créés de la sorte étaient principalement des substantifs, parfois des verbes (**atarmaker** pour « atterrir » d'un avion). Avons-nous cette possibilité pour les adjectifs ?

Oui

### 4. Le suffixe –rece

Ce suffixe a été étudié par Jules Feller (1910), qui a publié une longue liste de mots du wallon du 19<sup>e</sup> siècle et de l'ancien wallon le contenant.

Il crée une relation très lâche avec le radical, de type « en relation avec ».

Il conduit d'abord à des adjectifs, mais ceux-ci peuvent se substantiver :

- on rabot **djondrece** => ene djondrece

J'ai redéveloppé l'usage actif de ce suffixe dans ma série Waldim (Contribution au développement du wallon de demain) (1995). Depuis lors, j'ai continué à créer des adjectifs néologiques avec ce suffixe.

Par exemple :

- **nonnrece** (non.n'èce), **bijhrece**, **levantrece**, **coûtchantrece** (méridional, septentrional, oriental, occidental)
- **daegnrece** (mondial)
- adjectif **djondrece**, adjectif **sudjetrece** (a. épithète, a. attribut)

## 5. Le suffixe -iveus

La liste des mots wallons le contenant a été établie par Jean Lechanteur. S'il semble souvent péjoratif, parce qu'on connaît surtout « grandiveus », il peut être aussi positif (« **santiveus** », plein de santé).

Quelques néologismes formés sur le suffixe -iveus :

- **plantiveus** (déjà dans certains dicos du 20<sup>e</sup> siècle)
- **londjinniveus** (aussi long que le lent la fait longue)
- **rawârdiveus** (restant dans l'expectative)
- **wârdiveus** (traditionnel, conservateur), **avanciveus** (progressiste)

## 6. Le suffixe -ieus

Comme le précédent, il a déjà été employé par les « *noûmoteus* » de la fin du 19<sup>e</sup> siècle pour obtenir des mots littéraires comme « **mirancolieus** » (mélancolique). « **sincieus** », déjà bien représenté dans les dictionnaires du 20<sup>e</sup> siècle, me semble être aussi une création de cette époque (il n'est pas dans Forir).

## 7. Un préfixe français indésirable

Une foule d'adjectifs français ont un préfixe in-, im- ou assimilé. Certains ont été calqués en wallon depuis longtemps et sont donc inamovibles, malgré qu'il s'agit souvent d'emprunts peu réadaptés (*impossibe, pénibe, impreunâbe, ilizibe*).

De plus, leur prononciation correspond à celle du français de Wallonie « primitif », qui a été ostracisé pendant des décennies. Nous ne sommes donc pas très partisans d'encourager leur usage. D'autant qu'il existe des formes wallonnes équivalentes et claires : *impossibe* => **ki n' si pout** ; *impreunâbe* => **nén prindâve** ; *ilizibe* => **nén lijhâve**

## 8. Le suffixe -âve

Ces deux derniers exemples nous introduisent élégamment aux possibilités du suffixe -âve. Il peut servir à traduire facilement les adjectifs français en -able et -ible. Si les formes francisées en -âbe peuplent les dictionnaires et lexiques, on y décèle également des wallonisations en -âve (**véritauve**, dans les Noëls walons, 18<sup>e</sup> siècle). Émile Gilliard, dans ses compléments au dictionnaire wallon, en a créé une flopée : **pwartauve** : portable ; **rabachauve** : qu'on peut abaisser, **rabèlichauve** : 1. embellissable, 2. consolable ; **rabiazichauve** : embellissable, qu'on peut restaurer ; **racoûtichauve** : raccourcissable...

Quelques exemples de formations créées pour les besoins de la prose non narrative traitant de sujets modernes :

téléchargeable : **aberwetâve** ; écran tactile : waitroûle **aduzâve** ; réécoutable : **raschoutâve**, **rischoûtâve** ; non joignable : **nén adjondâve** ; hors connexion = **nén raloyâve** ; déchet biodégradable, compostable : trigu **ansinâve**.

Ce dernier est intéressant, car il fait passer le produit final d'un sens passif (qui peut être réécouté) à un sens actif (qui peut « ansiner » = fertiliser). Comme c'est le cas de plusieurs lexèmes existants : ahessâve = qui « ahesse » = utile ; hodâve = ki « hode » = fatigant ; riyâve = qui rit = sympathique.

## 9. Le suffixe -ant

Normalement, c'est le suffixe -ant qui devrait jouer ce rôle d'adjectif actif :

Ainsi : drouke **disfouwante** : médicament anti-inflammatoire (de : s'efouwer = s'enflammer) ; prodût **apixhant**: produit diurétique (ki « apixhe » = qui fait pisser).

## 10. Suffixes français à éviter

Comme le préfixe -in, les suffixes français suivants ne me semblent pas bienvenus en wallon :

- -aire (pourtant très courant dans des mots comme « militaire » ; mais « volontaire » (pour une plante) a un bel équivalent wallon dans : « voltrûle ».
- -if (malgré au moins une création passée en wallon : tchén **raezif** (chien à poil court)
- -ier, ière : (le suffixe wallon -ir de « ledjir, gâtchir, pãjhir, brouxhir » ne me semble pas un affixe vivant, bien qu'il soit passé dans « **oficir** ».
- -eur comme adjectif, qui devrait préférentiellement devenir -ant en wallon (nous en avons vu ci-dessus une traduction originale : conservateur => **wârdiveus**)
- -el et -iel (officiel, conjoncturel, circonstanciel, conditionnel) ; le liégeois les a légèrement wallonisés en -él (naturel, oficiél) mais cet accent n'a pas été retenu en wallon commun. Remarquons que « naturel » est déjà bien établi et que « pluriel » a été normalisé « a l'anglaise » (**pluriyal**).
- -al (vicinal, moral, immoral, infernal, normal). Certains ont été empruntés en allongeant le « a » final (infèrnâl, vicinâl). En « rfondou walon », les mots suivent la phonologie de substantifs sur le modèle fr. cheval wa tchivâ => **normâ, morâ**.

## 11. Le suffixe -rin

Quand j'ai découvert les adjectifs classiques « **dizotrin** », « **divantrin** », « **divintrin** », existant déjà en vieux wallon, j'ai imaginé immédiatement les possibilités énormes offertes par ce suffixe original. D'où les créations de **copettrin** : apical, située au sommet (antene copettrinne) ; **dilérin** : annexe, subsidiaire, complémentaire.

Article [publié sur le forum Berdelaedjes le 24 janvier 2015](#)

Dernière mise à jour le 8 février 2019